

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



CABINET DU PREMIER MINISTRE
CHEF DU GOUVERNEMENT
MINISTRE DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE

CEREMONIE DE PRESENTATION DU RAPPORT SIGI 2023 CÔTE D'IVOIRE

MOT DE S.E.M. BEUGRE MAMBE
PREMIER MINISTRE
CHEF DE GOUVERNEMENT

Vendredi 13 septembre 2024

- *Madame la Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant ;*
- *Monsieur le Ministre de la Santé, de l'hygiène publique et de la Couverture Maladie Universelle ;*
- *Madame la Directrice de Cabinet de la Première Dame ;*
- *Madame la Directrice du centre de développement de l'OCDE ;*
- *Général Lansana Palenfo, Conseiller Spécial du Président de la République et Cher Doyen ;*
- *Madame la Ministre Euphrasie Kouassi Yao, Conseiller Spécial de la Primature, chargée du Genre ;*
- *Mesdames les épouses du Grand Chancelier de la République Ally Coulibaly, du Ministre Gouverneur Jean-Claude Kouassi, de Feu le Président du Conseil Supérieur de la Magistrature, mon frère et ami de Vénérée mémoire Koné Mamadou ;*
- *Mesdames et Messieurs les Représentants des Présidents des Institutions de la République et des ministres ;*

- ***Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions Diplomatiques et des Organisations Internationales accréditées en Côte d'Ivoire ;***
- ***Monsieur le Maire de la Commune de Cocody ;***
- ***Distingués Chefs Traditionnels ;***
- ***Vénérés Chefs Religieux ;***
- ***Mesdames et Messieurs les experts en Genre ;***
- ***Mesdames et Messieurs ;***
- ***Chers amis de la presse.***

Je voudrais vous dire combien je suis heureux d'être avec nos sœurs ce matin pour participer, ce jour, à la cérémonie de présentation du rapport 2023 pour la Côte d'Ivoire, de l'indice des institutions sociales et égalité des genres, dénommé SIGI pour « Social Institutions and Gender Indice ».

Je voudrais de prime abord souhaiter la bienvenue à tous, à cette grande cérémonie et remercier chacune et chacun des participants pour l'intérêt que vous manifestez pour la problématique de l'égalité sociale et de la lutte des discriminations basées sur le genre. Je salue particulièrement madame la Directrice du Centre de Développement de l'Organisation de

Coopération et de Développement Economiques (OCDE), et à travers elle, la grande institution qu'est l'OCDE pour son soutien constant au processus de développement socio-économique de la Côte d'Ivoire. Plus globalement, j'adresse mes remerciements à tous nos partenaires au développement qui portent à nos côtés la lourde épée pour l'éradication de la discrimination basée sur le genre dans notre pays.

Mesdames et Messieurs,

La discrimination du genre est un phénomène, certes, plus prononcé et plus visible dans les pays en développement, mais présent dans tout le monde entier.

Le classement SIGI, initié par l'OCDE depuis 2009, est un cadre propice pour l'ensemble des pays d'avancer sur cette question importante qui freine l'épanouissement du plein potentiel des femmes pour le développement de nos Etats.

Comme cela a été déjà indiqué, je suis heureux que cet indice composite permette de mettre en exergue les efforts des pays dans les quatre dimensions que sont :

- (i) les discriminations au sein de la famille ;

- (ii) les atteintes à l'intégrité physique ;
- (iii) l'accès restreint aux ressources productives et financières ;
- (iv) les atteintes aux libertés civiles.

Mesdames et Messieurs,

Ces dernières années, avec une volonté politique affirmée par le Président de la République, S.E.M. Alassane Ouattara, et un engagement continu, la Côte d'Ivoire a fait de l'égalité du genre une priorité absolue. Les objectifs prioritaires du gouvernement dans cette dynamique sont basés sur la vision 2030 du Président de la République et entrent dans le cadre global de la réalisation de l'Objectif de Développement Durable (ODD) 5, à savoir « ***Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles*** ».

Les efforts du Gouvernement visent précisément l'éducation et l'autonomisation des femmes et des filles ; la défense de leur santé et de leurs droits sexuels et reproductifs ; l'élimination de toutes les formes de discrimination fondées sur le genre dans tous les domaines de la vie sociale, politique et économique ; et la lutte contre les stéréotypes.

La Côte d'Ivoire a ainsi enregistré des avancées notables dans tous ces domaines qui couvrent largement le spectre de l'évaluation SIGI, grâce aux actions menées dans le cadre de cette approche globale.

Je me félicite de notre score à cette évaluation qui traduit les impacts positifs de nos efforts sur les conditions des filles et des femmes.

En effet, avec un score remarquable et remarqué de 17,3, devant le Rwanda (19) et l'Afrique du Sud (23), nous nous hissons au rang de Championne d'Afrique en matière de lutte contre les discriminations à l'égard des filles et des femmes.

En outre, nous faisons notre entrée dans le gotha des 55 pays les mieux classés sur l'échiquier mondial.

Notre fierté doit être grande, car ces résultats font état, en effet, d'un niveau de discrimination dans les institutions sociales très faible en Côte d'Ivoire. A titre de comparaison, le score SIGI s'établit à 29 au niveau mondial, tandis que la moyenne de l'OCDE atteint le score de 15 et celle de l'Afrique presque 40. Et la Côte

d'Ivoire est nettement en dessous. Cela veut dire que la Cote d'Ivoire a vraiment brillé.

Ces excellents résultats issus du rapport SIGI 2023 sont dus aux bonds réalisés par notre pays, et prennent leurs sources dans l'amélioration du cadre normatif et les acquis juridiques enregistrés depuis des années.

Je voudrais également souligner l'importance de la collecte des informations sur l'ensemble des actions mises en œuvre.

C'est pourquoi j'adresse mes vifs félicitations et remerciements aux membres du Groupe Technique Consultatif, présidé par Madame la Ministre Euphrasie Kouassi Yao, soutenue de façon forte par Madame la Ministre Nassénéba TOURE, sans oublier les partenaires au développement, les secteurs privé et parapublic, les ONG et autres organisations de la société civile, dont la Fondation Djigui est un exemple majeur.

Madame la Ministre Nassénéba TOURE, je vous adresse toutes mes félicitations, car vous portez au niveau du Gouvernement la responsabilité de

décliner et de mettre en œuvre les politiques qui mènent à ce résultat important que nous récoltons aujourd'hui.

Vous avez mené avec brio, en étroite collaboration avec l'OCDE et l'Agence Nationale de la Statistique (ANStat), l'étude dont les résultats permettent de mettre en exergue les acquis sur Gouvernement ivoirien.

J'associe à ces remerciements les membres du Gouvernement, dont la présence ici manifeste l'intérêt que tous vos collègues portent à ce travail remarquable que vous faites.

Les résultats de ce rapport vont nous aider à identifier, planifier, corriger les gaps existants, et surtout à nous permettre de voir les inégalités enregistrées au niveau des régions de la Côte d'Ivoire, dressant ainsi une cartographie précise des défis qui sont les nôtres et les moyens d'y faire face.

Mesdames et Messieurs,

Les avancées enregistrées par la Côte d'Ivoire dans la lutte contre les discriminations basées sur le genre n'auraient pas été possibles sans la clairvoyance d'un

homme exceptionnel qui a pris fait et cause pour la promotion de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

Je voudrais remercier et exprimer mon admiration à l'endroit du **Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, qui porte une vision clairement définie du développement humain qu'il met au cœur de son programme de gouvernance.

En parfait « He for She », le Chef de l'Etat milite en faveur de la mise en place d'un cadre institutionnel favorable de suivi et de plaidoyer pour les femmes, sans distinction de race, de religion, d'ethnie ou de parti politique.

Merci à l'ensemble des Ivoiriennes et des Ivoiriens !

Merci aux religieux !

Merci aux chefs traditionnels et chefs coutumiers !

Merci aux ONG d'avoir porté haut, au sein de leurs familles et communautés respectives, le combat contre les discriminations des filles et des femmes.

Pour soutenir les efforts et sacrifices déjà consentis par les populations, nous procéderons au lancement de l'étude sur la Masculinité Positive pour inciter les hommes à s'engager davantage dans la lutte contre les discriminations à l'égard des filles et des femmes.

Je voudrais réitérer la disponibilité et l'engagement de la Côte d'Ivoire, à soutenir la mise en œuvre des diverses recommandations issues du rapport SIGI 2023.

Nous poursuivrons notre collaboration avec l'OCDE et l'ensemble de nos partenaires pour le renforcement de nos efforts pour l'égalité du genre en Côte d'Ivoire.

Si militer pour le renforcement du genre est un devoir social, politique et moral, une réflexion plus profonde sur ce sujet nous amène à identifier que cette lutte va au-delà de ce que voient les hommes. C'est une exigence transcendante, c'est-à-dire spirituelle.

Je vous remercie.